

TRAVAUX



Enfin.. il était temps... ce n'est pas du luxe... !

Cette fois, ça y est ! la rue Barbusse est rouverte à la libre circulation et au stationnement ! Trois ans et demi de galère : nuisances de bruit, pollution, accès aux commerces compliqués, voire impossibles, façades des immeubles empoussiérées, trottoirs impraticables, barrières de chantiers tombées, riverains en colère, commerces en péril, trous et bosses, tranchées, etc.. oui, la galère ! On se réjouit de la fin des travaux, mais pas de l'arrivée, prévue en septembre, de cet engin appelé tram, puis bus à haut niveau de service ! En effet quel gâchis ! **technologique** (on nous promettait un tram à guidage magnétique), **financier** (contentieux, surcoût, avenants)

et **économique** (commerces en perte) une erreur d'appréciation : nos prédécesseurs à la Mairie, et au Syndicat des transports se sont plantés : stratégie mauvaise, choix discutable, phasage des travaux mal apprécié, ce que l'Opposition d'alors, devenue Majorité ce jour, avait dénoncé ! Sans omettre les oubliés de **la Verrière d'en Haut**, privés des arrêts Boulevard, piscine, et du **centre-ville**, privés de l'arrêt St Joseph... mais aussi le désenclavement à 50 %, c'est-à-dire incohérent et absurde, où l'on ne pouvait que remonter de la rue Gambetta vers le **Champ de la Nation**.. et ne pas faire le retour ! gabegie ! la Ville paiera donc cette voie de retour.. comme elle prendra à sa charge le parking pour compenser la perte des 40 places de stationnement éliminées de la grande Place par le passage en diagonale du transport en commun... héritage, héritage... Bien sûr, on apprécie routes et trottoirs refaits à neuf (pas le bétonnage intensif), les réseaux secs et humides remplacés, l'éclairage public rénové... **mais à quel prix ? celui d'une cotisation syndicale annuelle de 280 000 euros auprès du Syndicat des transports !** Alors, à l'image de la Majorité, restons optimistes, combattants, avec le printemps, le temps du Renouveau, accompagnons ce réveil de notre Ville : que le Commerce revive, et que la Ville se transforme encore !

VACANCES SCOLAIRES

Accueil de loisirs municipal pré-ados/adolescents vacances de printemps



Les vacances scolaires se déroulent en ce moment, 38 jeunes de 11 à 17 ans la première semaine et 44 la deuxième semaine y participent. Les jeunes sont encadrés par une équipe de quatre animateurs et un aide-animateur bénévole qui propose des activités variées, répondant aux attentes des participants. Pendant ces deux semaines, les jeunes ont eu l'occasion de profiter des joies de la piscine, du cinéma et des nombreuses activités sportives ou ludiques proposées par l'équipe d'animation, ainsi que des ateliers bricolage bois ou cuisine. Les semaines sont aussi agrémentées de sorties : l'acrobranche à la Neuville près de Phalempin, une visite au festival international du cerf-volant à Berck et une sortie au parc Bagatelle.

A Noter

Médecin de garde
03.20.33.20.33

Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

Propreté de la ville
03.27.92.63.63
les appels pourront être traités du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

- ▶ **Maman ! Vous habitez Aniche ?**
Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, un cadeau vous sera offert. Venez vous inscrire au service Fêtes et Cérémonies. Un bon vous sera remis et permettra de retirer votre cadeau. Munissez-vous de votre livret de famille et d'une facture récente justifiant de votre domicile. Les inscriptions se feront uniquement le matin de 9h à 11h30 jusqu'au 16 avril 2016.
- ▶ **Rencontre culturelle**
Elle aura pour thème "le bombardement du 1er mai 1944 sur Aniche" le mercredi 20 avril de 17h30 à 18h30.
- ▶ **Ciné-Concert « Yéyé-Disco »**
L'AFCA organise un ciné-concert le dimanche 24 avril à l'Idéal Cinéma Jacques Tati -Tati avec la projection à 15h du film "Joséphine s'arrondit", suivie à 17h d'un spectacle de "Falko et Valy" qui vous emmèneront danser des années Yéyé à nos jours en passant par le Disco. Tarif : 8 euros. Réservation du mardi au vendredi de 9h à 12h au 03 27 91 15 97.
- ▶ **A louer !**
Local commercial à louer, façade boulevard, près écoles et commerces, 150 m², divisibles en 4 ou 5 bureaux, grand hall accueil. Téléphonez au 06 61 29 82 15.
- ▶ **Résultats du SCA**
Seniors A - Raimbeaucourt : 5 - 1, Seniors B - Cheminots de Douai : 2 - 2, U19 - Bondues : 2 - 1, Aulnoy - U18 : 0 - 1, U15 - Denain : 2 - 3.
- ▶ **Calendrier du SCA**
17 avril : U18-Feignies à 10h, Seniors A-Quarouble à 15h, Neuville-Seniors B à 15h.



A l'affiche, cette semaine !

**Zoolander 2
Kung Fu Panda 3
Seul contre Tous**

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le nouveau site internet de la ville : www.aniche.fr

N°15
Du 11 avril au 17 avril 2016
www.aniche.fr

4 JOURS DE DUNKERQUE
TOUR DU Nord-Pas de Calais
ANICHE - Jeudi 5 mai 2016

Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS



460 invités pour le repas des Aînés

La salle Pierre-de-Coubertin avait revêtu ses habits de fête ce jeudi 7 avril pour accueillir nos anciens à l'occasion du traditionnel repas des Aînés offert par la commune avec l'aide du personnel territorial. L'adjoint aux fêtes et cérémonies Georges Lemoine a souhaité la bienvenue aux convives. Il a remercié toutes les personnes qui ont participé et contribué à la réussite de cette journée festive, en particulier Hélène Owczarczak qui a imaginé le décor sur le thème de la mer.

Le Maire Marc Hémez a fait part du plaisir qu'apportait cette journée et a souligné l'action de la municipalité en matière sociale avec un Centre Communal d'Action Sociale toujours à l'écoute des problèmes de la vie quotidienne pour les anciens et les plus démunis, la livraison des repas à domicile, l'initiation à l'informatique à la médiathèque, le repas des isolés pour les aînés de plus de 60 ans, les sorties en bus ou encore la traditionnelle Semaine Bleue. Il a tenu à remercier le personnel communal qui, bénévolement, a assuré le service dans cette salle.



Avant de passer à table et d'apprécier le groupe musical et les différentes animations, le maire a appelé la doyenne et le doyen de cette journée qui ont été chaleureusement applaudis par l'assistance avant de les mettre à l'honneur et leur offrir un cadeau : il s'agit d'Yvonne Laine et de Marcel Lièvre. Place ensuite au spectacle mené par l'orchestre Pascal Prouver qui assura l'animation tout au long d'un repas de qualité et apprécié de tous avant de laisser place à la revue "Dream's Folies". Nos aînés se sont délectés de jolies filles emplumées qui ne semblaient pas craindre la fraîcheur de ce début de printemps, et qui, par leur prestation, ont illuminé le regard de tous. Cette soirée s'est terminée avec un remake des années 80 passant en revue le disco, les slows, rocks ou madisons où toutes et tous s'en sont donnés à cœur joie.

LA CENTENAIRE S'EST ÉTEINTE...



Notre centenaire Marie-Madeleine Sénéchal n'est plus

Marie-Madeleine Sénéchal, née Cazer, est décédée ce jeudi 7 avril au Centre Hospitalier de Somain. En octobre dernier, elle avait soufflé ses 101 bougies en présence de sa famille et des élus à son domicile rue Lemaire où elle demeurait toujours.

Marie Madeleine Sénéchal vit le jour le 19 octobre 1914. Mariée le 16 janvier 1937, elle eut cinq enfants. La doyenne connut les deux guerres, celle de 14/18 mais aussi la galère en 40 au moment de la naissance de son premier enfant où il fallait se débrouiller. Ses obsèques religieuses se sont déroulées ce lundi 11 avril suivie de l'inhumation au cimetière du Sud.

Le budget a été voté : les trois taux baisseront de 1 % !

Le budget de **fonctionnement est très resserré** par rapport à l'exécution 2015, calculé en fonction des dotations reçues, et le budget d'**investissement très élevé**, pour, entre autres, solder les restes à réaliser.

- le fonctionnement (**13 545 897,21 €**) reste dans le volume de 2015 et enregistre une hausse des dotations de l'Etat (+ 170 000 €) et permet un autofinancement de 1 700 000 € pour financer l'investissement.
- à noter que cette année les 3 taux d'imposition ont été baissés de 1%, soit : Taxe d'Habitation 24,34 - Taxe Foncière Bâtie 29,48 et Taxe Foncière Non Bâtie 62,18.
- l'investissement (**14 078 541,00 €**) reprend la fin des restes à réaliser (ANRU - SMTD - FDAN - EPF) et des programmes nouveaux : Terrain synthétique - Plan de boisement - Travaux accessibilité bâtiments communaux - Voirie, financés par les reports excédentaires 2015, des subventions, un emprunt de 2.500 000 €, le FCTVA et l'autofinancement.

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	%	LIBELLES
011	22,37	Charges à caractère général
012	43,73	Charges de personnel
023	12,55	Virement à l'investissement
042	1,63	Amortissements
65	14,03	Charges gestion courante
66	3,10	Charges financières
67	0,06	Charges exceptionnelles
68	1,46	Dotations provision
022	1,08	Dépenses imprévues
Total général	100,00	

Recettes de fonctionnement

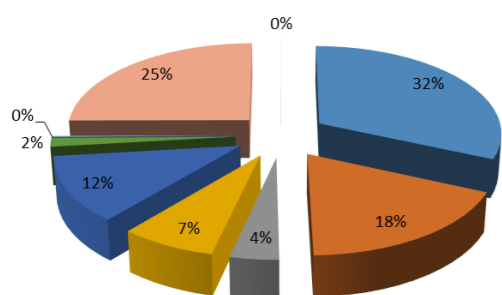
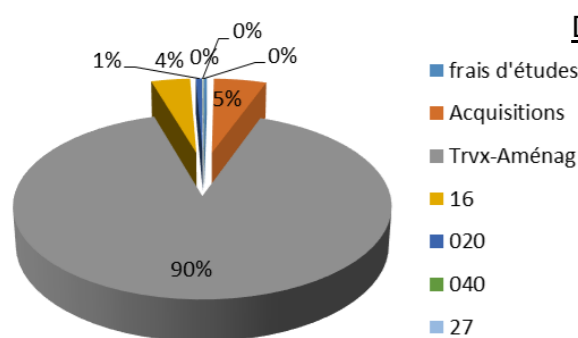
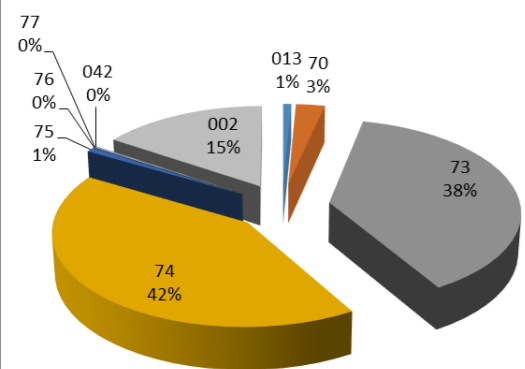
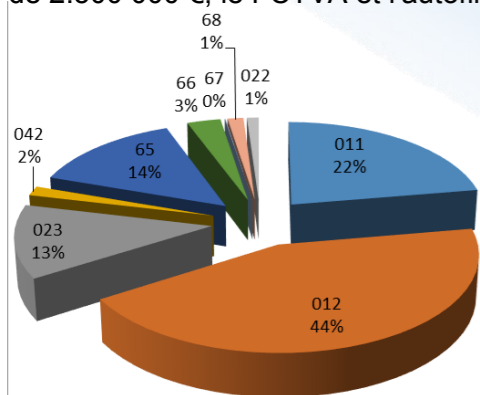
CHAPITRE	%	LIBELLES
013	0,76	Atténuation de charges
70	2,72	Produits des services
73	38,07	Impôts & Taxes
74	41,85	Dotations & Participations
75	0,81	Autres produits de gestion
76	0,00	Produit financier
77	0,21	Produits exceptionnels
042	0,03	Opérations d'ordres
002	15,56	Excédent reporté
Total général	100,00	

Dépenses d'investissement

CHAPITRE	%	LIBELLES
frais d'études	0,28	Frais d'études
Acquisitions	5,25	Acquisitions
Trvx-Aménag	89,89	Travaux & Aménagements
16	3,88	Emprunts
020	0,63	Dépenses imprévues
040	0,03	Divers et ordre
27	0,04	Prêt au personnel
Total général	100,00	

Recettes d'investissement

CHAPITRE	%	LIBELLES
13	31,63	Subventions d'investissement
16	18,11	Emprunts
10	3,84	FCTVA-Tam
1068	7,53	Excédent fonct. capitalisé
021	12,08	Virt de la section de fonct.
040	1,56	Amortissements + opération ordres int. cap.
024	0,18	Cessions d'immobilisations
001	25,06	Excédent reporté
27	0,01	divers
Total général	100,00	



Conférence de presse

Le mercredi 6 avril, dans la salle de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati, s'est tenue la conférence de presse, au cours de laquelle a été présentée la 2^{ème} étape des 4 jours de Dunkerque.

Celle-ci se déroulera le 5 mai, sur le territoire de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO). La ville d'Aniche sera ville de départ et ville d'arrivée de cette étape.

Jean Bodart, natif d'Aniche, qui fut président de l'association des 4 jours de Dunkerque pendant 14 ans, en est maintenant le président d'honneur et a présenté la partie technique de cette épreuve. Le Président, Bernard

Martel a présenté ensuite l'édition 2016, revenant en détail sur la 2^{ème} étape, cofinancée d'une part par la ville d'Aniche pour l'arrivée, et la CCCO d'autre part pour le départ de cette étape. Le président a passé en revue toutes les obligations et le protocole à respecter pour le bon déroulement de cette étape. Le Maire, Marc Hémez, a présenté ensuite les différentes animations prévues où les sociétés anichoises seront à l'honneur. Le Président de l'Union des Commerçants et Artisans d'Aniche, Adam Krys, a d'ailleurs confirmé que les 44 commerçants de l'UCAA décoreront leurs vitrines sur le thème des 4 jours de Dunkerque.

Le Président de la CCCO, Frédéric Delannoy, s'est réjoui de cette manifestation qui va non seulement mettre en avant la ville d'Aniche mais également tout le territoire du Cœur d'Ostrevent.

Cette conférence de presse s'est terminée par la signature des contrats d'engagement. Ca y est ! Aniche a les cales pieds bloqués et la tête dans le guidon, pour nous l'aventure commence... Rendez-vous le 5 mai Notons également la présence de Joël Huysman, vice-président de l'association des 4 jours de Dunkerque, responsable de la sécurité et Jessica Tanca, adjointe au Maire d'Aniche représentant l'OMS.



ASSOCIATIONS

Les Triomphantes organisent leur gala

L'Association "les Triomphantes Anichoises" a plus de 25 ans d'existence.

Elle a été créée en 1990 et est présidée par Michèle Chantreau et sa trésorière, Claudine Draspa, membres fondateurs.

Pour répondre à de nouvelles attentes, depuis septembre 2014 et sous l'impulsion de leur capitaine, la dynamique Delphine Lande, elle a réorienté ses activités vers le Cheer Leading (Pompom girls) et la danse. Elle rassemble aujourd'hui un groupe de dix-neuf filles et un garçon. Le groupe participe à de nombreux événements dans notre commune : inauguration de la Foire et de la



ducasse, la fête du sport en famille, le téléthon, Kopierre. Ce samedi 16 avril 2016, elle organise avec le soutien du FPH et de la municipalité, son 1^{er} gala multi-artistique, à la salle Léo Lagrange, à 18h00. Cette manifestation proposera au public anichois et des environs un spectacle de qualité, assez original en réunissant plusieurs disciplines sportives avec des performances techniques reposant sur la musique telles que le pom pom girl, la danse moderne, le classique, le hip-hop, la majorette, la zumba et la gymnastique rythmique sportive. De nombreuses associations ont répondu présentes : La troupe L'Danse, la Gym Jeunes du CACSA, Les Dauphines 59 de Dorignies, les Newdances de Billy-Montigny, les Miss Twins de Fenain, Les Neuvi'Dance de Neuville Sur Escaut ainsi que la monitrice de Zumba Sandrine. Entrée : 1 euro.

Jouer à gogo, c'est l'objectif du royaume des enfants

Vendredi 25 mars, une trentaine de parents et d'enfants était rassemblée à l'occasion de la soirée jeux organisée par l'ALAPAGE, l'objectif étant de permettre aux enfants d'accéder à de nouvelles connaissances dans les domaines éducatifs et socioculturels, de se construire par la pratique du jeu, renforcer et valoriser par ces moyens les liens entre parents et enfants.

En dehors de cette soirée spéciale, la Ludothèque, espace dédié au jeu et aux jouets, est ouverte à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki durant la période scolaire, pour les moins de 3 ans le mardi de 9h30 à 11h30, pour les 3 à 11 ans le mardi et vendredi de 17h à 18h, durant les petites vacances scolaires du mardi au vendredi de 17h à 18h et durant les grandes vacances scolaires le mercredi de 9h30 à 11h30, le mardi et le vendredi de 17h à 18h.

